



Document justificatif n° : UAB_2025/53420/3

ATTESTATION DE CONTROLE DE PRODUIT UTILISABLE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

2 - Opérateur (nom et adresse):

QAP NATURE
3 rue de la Perdriette
85590 SAINT MALO DU BOIS

Certipaq Bio, Organisme de Contrôle Tiers Indépendant, atteste que les produits commercialisés sous la responsabilité de l'opérateur ci-dessus et contrôlé le 06/03/2025, sont utilisables en Agriculture Biologique selon le Règlement (CE) n°2018/848 et ses règlements d'application.

Produits concernés	Catégorie
AGRIBEST PLUS / ALGAFERT ECO / ASFER St6 / CARBON POWER / CUPERDEM / ECKOSIL / FORALG BMO / HUMIFLOW / KANNE FLUSSIG PLANTES / KANNE BROTTTRUNK PLANTES / ECONATURE 8.3.3 / KIPLANT Essence / KIPLANT VS-04 / KIPLANT Inmass / LUMIPLANT / LUMISOL / MYCOSHELL Dripper / NUTRIZOME Nutrimieux / NUTRIFOLIA Nutrimieux / ORGAVI 1,8-1-2 / OXIMON / PIM + / PIMSTART (=Tersen Liz Pim) / PROMVEG / QAPUCE UAB / QAPMIL UAB / QAPFIX UAB / RADICELL / SOLEVURE / TERRAMIX / ULTRAPREMIUM-Ca / ZINTRAC – T	Engrais – Amendements du sol
MICROIL / ECONATUR Z-V3 / PIRANHA / SOLDIER	Substances de base

Période(s) de validité :

Du 17/04/2025 au 31/03/2027

Fait à La Roche sur Yon, le 17/04/2025

Pour Certipaq Bio

Gaël Du Chelas, Directeur Général



est une marque utilisée pour l'activité de contrôle tiers indépendant de CERTIPAQ BIO.

IMPORTANT

Le présent document :

- n'est pas un certificat au sens du règlement CE 2018/848
- reste la propriété exclusive de Certipaq Bio, seul l'original signé de cette attestation est valable
- doit être restitué sur simple demande à Certipaq Bio en cas de suspension ou retrait de l'attestation

CERTIPAQ BIO SAS – 77 rue Jean Mouillade - 85000 LA ROCHE SUR YON

Tél. 02 51 05 41 32 - Fax 02 51 05 27 11 - bio@certipaq.com

SAS au capital de 501 000 € - SIRET : 790 189 492 00040 – RCS La Roche Sur Yon



Document justificatif n° : UAB_2025/53420/3

ATTESTATION DE CONTROLE DE PRODUIT UTILISABLE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

2 - Opérateur (nom et adresse):

QAP NATURE
3 rue de la Perdriette
85590 SAINT MALO DU BOIS

Certipaq Bio, Organisme de Contrôle Tiers Indépendant, atteste que les produits commercialisés sous la responsabilité de l'opérateur ci-dessus et contrôlé le 06/03/2025, sont utilisables en Agriculture Biologique selon le Règlement (CE) n°2018/848 et ses règlements d'application.

Produits concernés	Catégorie
NOBUGA / SDENA	Substances naturelles à usage biostimulant (SNUB)

*Cette attestation vaut pour les pratiques actuelles telles que couramment admises en Agriculture Biologique et sous toute réserve de précision ou de textes remettant en cause l'utilisation de ces produits en Agriculture Biologique.
Le produit ne peut être considéré comme étant biologique mais seulement comme étant approuvé par Certipaq Bio*

Période(s) de validité :

Du 17/04/2025 au 31/03/2027

Fait à La Roche sur Yon, le 17/04/2025

Pour Certipaq Bio

Gaël Du Chelas, Directeur Général



est une marque utilisée pour l'activité de contrôle tiers indépendant de CERTIPAQ BIO.

IMPORTANT

Le présent document :

- n'est pas un certificat au sens du règlement CE 2018/848
- reste la propriété exclusive de Certipaq Bio, seul l'original signé de cette attestation est valable
- doit être restitué sur simple demande à Certipaq Bio en cas de suspension ou retrait de l'attestation

CERTIPAQ BIO SAS – 77 rue Jean Mouillade - 85000 LA ROCHE SUR YON

Tél. 02 51 05 41 32 - Fax 02 51 05 27 11 - bio@certipaq.com

SAS au capital de 501 000 € - SIRET : 790 189 492 00040 – RCS La Roche Sur Yon